

Peinture microporeuse aux résines acryliques souples

- Excellente durabilité
- Régule l'humidité contenue dans le bois
- Garnissant
- Belle blancheur



INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Produit en phase aqueuse d'aspect semi-brillant, composé de résines acryliques, pour une utilisation en peinture de protection et de décoration des éléments de construction en bois.

CONDITIONNEMENT

Fût de 10 L, pot de 3 L, boîte de 1 L.

TEINTES

Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %) : nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT

À l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION

Tous équipements ou structures en bois : charpentes, bardages, menuiseries (frisettes, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/d) : 130 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



LABELS



APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Bois massifs et dérivés.
- Anciens revêtements organiques compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support. ELYTE BOIS s'emploie aussi en qualité de couche d'impression, pour les parements en panneaux de bois CTBX NF Extérieur ou autres panneaux dérivés du bois selon les DTU 31.2, 41.2 et 59.1 pour le revêtement extérieur des constructions à ossature bois (cf. Fiches Générales Systèmes cahier des charges spécifique).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Les revêtements de peinture existants devront être sains, adhérents et d'épaisseur raisonnable (< 100 µm). Les fenêtres et ouvertures des pièces humides devront être traitées aussi sur les faces intérieures et le contre-masticage doit être révisé. Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné. **En intérieur** : Lors de

l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 70 %. Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse. **En extérieur** : Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80 % par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds présentant une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées pendant le séchage diurne et nocturne. Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 18 % d'humidité en masse. Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Conformes au NF DTU 59.1 :

- Bois bruts et neufs : Egreinage ou

léger ponçage si nécessaire et époussetage.

- Bois anciens : Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés et éclaircis à l'acide oxalique dilué suivi d'un rinçage à l'eau claire. Les supports préalablement nettoyés doivent présenter une bonne cohésion de surface.

- Bois revêtus : Les supports anciens seront débarrassés des anciens revêtements de peintures, lasures ou vernis, par décapage chimique, hydrogommage, suivi d'un ponçage et d'un dépoussiérage.

MATÉRIEL

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleaux polyester tissé 5 mm "LE BLANC", microfibres 6 à 10 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 15 millièmes de pouce et filtre de 100 mailles.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

- Brosse et rouleaux :
 - En couche d'impression : 5 à 10 %.
 - En couche intermédiaire : 5 %.
 - En couche de finition : Ne pas diluer.
- Pistolet : 5 à 10 %.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE

10 à 12 m²/litre et par couche.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 2 h.
- Recouvrable : 6 h.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



ELYTE BOIS

Peinture microporeuse aux résines acryliques souples

	BOIS BRUTS ET NEUFS	BOIS NEUFS OU ANCIENS RECOUVERTS	GRISAILLES OU TANIQUES
IMPRESSION*	ELYTE BOIS dilué à 10%	ELYTE BOIS dilué à 5%	TOPIPRIM UNIVERSEL
INTERMÉDIAIRE/FINITION	2 couches d'ELYTE BOIS	1 à 2 couches d'ELYTE BOIS	2 couches d'ELYTE BOIS

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. *Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

- Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
- Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :
 - Résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1).
 - Protection de surface (insensibilité à l'eau).
 - Non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité.
 - Hydrofuge et microporeux.
 - Apporte une couleur uniforme au support.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-7b₂.

PRÉSENTATION EN POT

Produit légèrement thixotrope.

ASPECT DU FEUIL SEC

- Semi-brillant.
- Indice de brillant à 60° = 60.
- Semi-tendu.

MASSE VOLUMIQUE

1,25 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

EXTRAIT SEC

- En poids : 50,0 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 38,1 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

Néant, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou quickfds.com.

INTÉGRITÉ DES ALIMENTS

ELYTE BOIS bénéficie du label EXCELL + qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où ELYTE BOIS peut être appliqué. ELYTE BOIS n'est pas destiné au contact direct avec les aliments ni à la mise en peinture des foudres de chais ou caves à vin.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVETEMENT

Entretien courant : lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement EFMURS (cf. fiche technique) en extérieur.

Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DECHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier. Eliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.



OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

ELYTE BOIS - Mise à jour : Mars 2026

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi
sur les réseaux sociaux !



JEFCO
Peintures